

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE
LE 29 AOÛT 2016 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30
CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Karen Zajdman, Messieurs les conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, directeur général et Pierre Tapp, greffier, qui prend note des délibérations.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 20h03.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune personne ne présente de question au Conseil.

2016-224

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer, et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2016-225

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 1010 INTITULÉ RÈGLEMENT
DE TARIFS**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Harvey Shaffer qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du Règlement n° 1010 intitulé Règlement de tarifs.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 1010 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2016-226

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 1001-1 INTITULÉ
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michael Goldwax qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du Règlement n° 1001-1 intitulé Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1001.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 1001-1 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2016-227

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT N° 1002-1 INTITULÉ
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N°
1002**

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Leon Elfassy qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du Règlement no.1002-1 intitulé Règlement modifiant le règlement de lotissement no.1002.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 1002-1 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2016-228

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 761-4 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 761 CONCERNANT LES CHIENS

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du Règlement n° 761-4 intitulé Règlement modifiant le Règlement n° 761 concernant les chiens, et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par la conseillère Karen Zajdman et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'adopter le règlement n° 761-4 intitulé Règlement modifiant le Règlement n° 761 concernant les chiens.

Adoptée

2016-229

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA FIRME DE DUFRESNE HÉBERT COMEAU AVOCATS DE REPRÉSENTER LA VILLE DE HAMPSTEAD AFIN D'ENTREPRENDRE, LE CAS ÉCHÉANT, DES PROCÉDURES RELATIVEMENT À UN IMMEUBLE SITUÉ AU 177-179 CHEMIN DUFFERIN.

ATTENDU que la Ville de Hampstead a reçu de nombreuses plaintes relativement à l'état de l'immeuble situé au 177-179 Dufferin;

ATTENDU que l'immeuble a subi un incendie majeur par le passé et que deux rapports d'expertise appellent à sa démolition car ledit immeuble est jugé dangereux;

ATTENDU que le propriétaire du dit immeuble refuse et/ou néglige de prendre les décisions appropriées afin de démolir l'immeuble en question et commencer la reconstruction de celui-ci, le tout en conformité avec les règlements de la Ville;

ATTENDU que la Ville de Hampstead a envoyé de nombreuses mise-en-demeure au propriétaire de l'immeuble et que la situation n'est toujours pas corrigée.

ATTENDU que la Ville de Hampstead n'a pas d'autres moyens que de procéder par la voie judiciaire dans le présent dossier ;

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Warren Budning, et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la Ville de Hampstead mandate le cabinet DUFRESNE HÉBERT COMEAU AVOCATS afin d'entreprendre, le cas échéant, devant la Cour supérieur du Québec toutes procédures judiciaires jugées nécessaires afin de protéger et faire valoir les droits de la Ville de Hampstead relativement à la situation particulière de la propriété située au 177-179 chemin Dufferin;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE le greffier de la Ville de Hampstead, sous les auspices du Directeur général, assure le suivi de ce dossier auprès de nos avocats ci-haut nommés et fasse rapport au conseil sur l'évolution de la situation;
- QUE le présent mandat peut être retiré en tout temps par une lettre émanant du greffier de la Ville ou du Directeur général.

Adoptée

2016-230

AUTORISATION – PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE 2016 DE WEFTEC

ATTENDU QUE la conférence 2016 de WEFTEC se tiendra à la Nouvelle Orléans, Louisiane, le 24 septembre 2016 au 28 septembre 2016;

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Warren Budning, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le Conseil autorise le Conseiller Michael Goldwax, à participer à la 89^e conférence et exposition technique qui se tiendra à la Nouvelle Orléans, Louisiane, le 24 septembre 2016 au 28 septembre 2016;
- QUE les dépenses relatives à ce congrès pour le Conseiller Michael Goldwax, sont estimées à 2 700\$US plus les dépenses raisonnables.

Adoptée

2016-231

DÉPÔT DE LA DÉCISION DU COMITÉ DE DÉMOLITION CONCERNANT LE 5520-5570 CHEMIN MACDONALD

Conformément à l'article 7.6 du Règlement n° 759 concernant la démolition des immeubles, le conseil municipal reçoit dépôt de la décision rendue par le comité de démolition à sa séance du 15 août 2016 par laquelle il approuve la démolition du bâtiment située au 5520-5570 Chemin MacDonald, lot no. 2 088 440.

2016-232

DÉPÔT DE LA DÉCISION DU COMITÉ DE DÉMOLITION CONCERNANT LE 59 CHEMIN GRANDVILLE

Conformément à l'article 7.6 du Règlement n° 759 concernant la démolition des immeubles, le conseil municipal reçoit dépôt de la décision rendue par le comité de démolition à sa séance du 15 août 2016 par laquelle il approuve la démolition du bâtiment située au 59 chemin Grandville, lot no. 2 089 107.

2016-233

DEMANDE D'AUTORISATION POUR DES MODIFICATIONS DE LA FAÇADE LATÉRALE DROITE À UN PROJET PRÉALABLEMENT APPROUVÉ D'UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 53, CHEMIN THURLOW, LOT NO 2 089 012, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO. 727) (RÈGLEMENT PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour des modifications de la façade latérale droite à un projet

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

préalablement approuvé d'une maison unifamiliale détachée au 57 Chemin Thurlow et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 8 août 2016 soit *approuvé* à la recommandation du CCU. Le projet est conforme aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respecte les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775.

Adoptée

2016-234

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20h24.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr William Steinberg, maire

(s) Pierre Tapp
Me Pierre Tapp, greffier